

libreflow

Powered by Kabaret-Studio



Le framework Kabaret fournit:

Workflow modeling

Meta data persistence

Automatic GUI

Your workflow as a python module

Live update on GUI

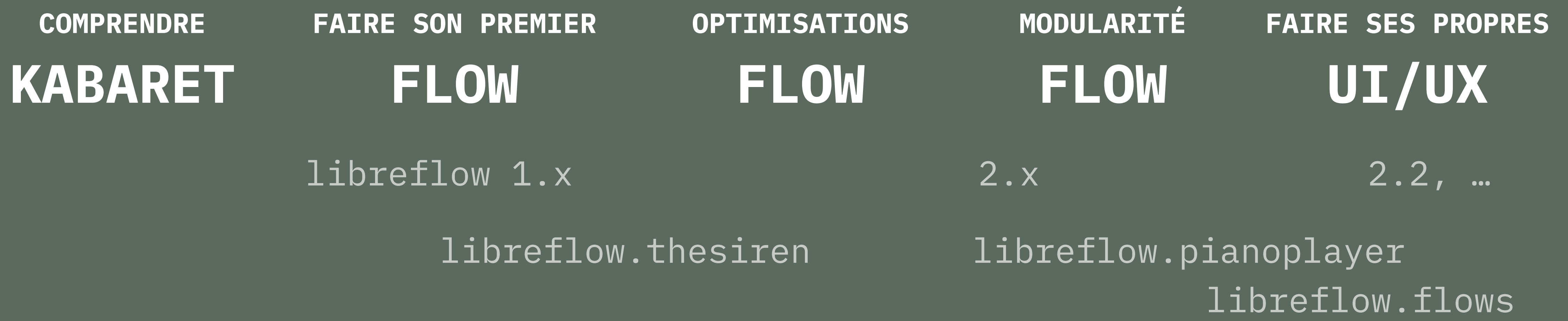
KABARET**REDIS****Historique :**

Kabaret

2012-2015 *FoundationDb + tornado*

Kabaret 1.x

2015-2018 *File System***Kabaret 2.x**2018- *Redis*2021- *MangoDB*



```
> pip install libreflow.thesiren
```

Briques spécifiques
Au Projet

LIBREFLOW.THESIREN

Grandes briques
Génériques

LIBREFLOW

ZOU, MINIO, BLENDER BAT, ...

Vanilla
Framework

KABARET

KABARET.JOBS, KABARET.FLOW_ENTITIES, ...

QT, SIX, REDIS, MANGO, ...

La vidéo démo n'est pas disponible dans le PDF.

Vous pouvez la retrouver ici :

<https://vimeo.com/lesfees/demo-libreflow-radi2022>

Elle montre le point de vue typique du graphiste :

Création de fichier, publishes, synchronisation, ...

A noter que des vues sont on est encore en prototypage
et ne reflètent pas le résultat final prévu.

LIBREFLOW.PROJET

SHOTGUN_API3

Arborescence du projet
Connecteurs spécifiques
Actions spécifiques
...

LIBREFLOW

ZOU, MINIO, BLENDER BAT, ...

Gestion des sites
Synchronisation
Gestionnaire de fichiers
Task manager
Connection à Kitsu
Process manager
Gestion des collections
Gestionnaire des dépendances
Actions de build génériques
Gestion des utilisateurs
Gestion des logiciels et versions
Moteur de recherche
...

Add default task file

→ Name

→ File Type Works

→ Path Format `{film}/{sequence}/{shot}/{task}/{file_mapped_name}/{revision}/{film}_{sequence}_{shot}_{file_base_name}`

→ Enabled

→ Optional

Nomenclature par défaut

```
{film}/
  {sequence}/
    {shot}/
      {task}/
        {file_mapped_name}/
          {revision}/
            {film}_{sequence}_{shot}_{file_base_name}.{ext}
```

Peut être complètement customisée, par exemple

```
{film}/
  02_FAB/
    {sequence}_{shot}/
      {task}/
        user_work/
          {file_mapped_name}_{revision}.{ext}
```



DEVELOPPEMENTS EN COURS OU À VENIR

MEILLEURE UI/UX

ACTIONS DYNAMIQUES

EVENTS

GESTION DES DEPENDANCES AVANCÉE

WIZARD POUR LES NOUVEAUX PROJETS

LAUNCHER

DEPOT :

[GITLAB.COM/LFS.COOP/LIBREFLOW](https://gitlab.com/lfs.coop/libreflow)

PACKAGE :

[PYPI.ORG/PROJECT/LIBREFLOW/](https://pypi.org/project/libreflow/)

LICENCE :

GPL 2

FLAVIO@LFS.COOP

WWW.LFS.COOP

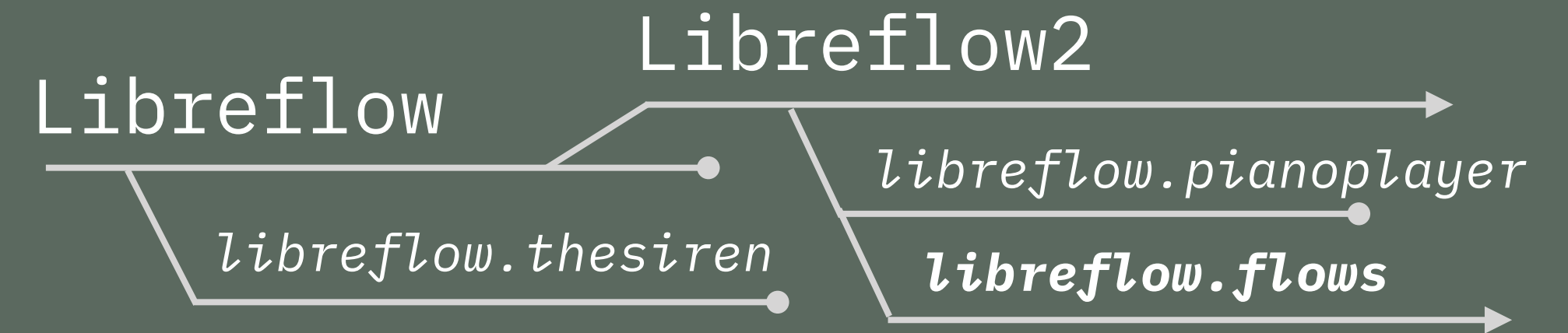
WWW.LACUISINE.TECH



K7



Lodeve



Jour&Nuit



Organ



Burrow



Kabaret



Kabaret 1.x



Kabaret 2.x



LA QUESTION DE CRÉER
(ET PARTAGER)
DU LOGICIEL LIBRE
DANS LES STUDIOS

Aide à un nouveau produit ou nouveau service			
Présentation	Votre société développe un nouveau produit ou service à destination commerciale ou qui permettra d'engendrer une augmentation chiffrable de votre productivité.		
Exemples	Conception d'un nouveau dispositif de prise de vue, de sauvegarde automatique des rushes sur le lieu de tournage...		
Dépenses éligibles	<p>Sont pris en compte pour le calcul du montant de ces aides :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les salaires et charges sociales des personnels employés pour le projet de développement, - des frais généraux forfaitaires correspondant à 20% des salaires et charges sociales tels que définis ci-dessus. Ces frais généraux représentent les frais de structure et d'encadrement nécessaires au projet, - les devis de prestataires réalisant un développement logiciel. - les abonnements à des licences ou espace de stockage sur la durée du projet. 		
Taille de l'entreprise	Petite	Moyenne	Grande
Taux de soutien maximal	<p>Si partenariat avec PME : 60 %</p> <p>Si les résultats des projets sont diffusés gratuitement ou en logiciel libre : 60 %</p> <p>Sinon : 45 %</p>	<p>Si partenariat avec PME : 50 %</p> <p>Si les résultats des projets sont diffusés gratuitement ou en logiciel libre : 50 %</p> <p>Sinon : 35 %</p>	<p>Si partenariat avec PME : 40 %</p> <p>Si les résultats des projets sont diffusés gratuitement ou en logiciel libre : 40 %</p> <p>Sinon : 25 %</p>
Régime juridique	Règlement général d'exemption par catégorie	Règlement général d'exemption par catégorie	Règlement général d'exemption par catégorie
Exclusion	<p>Dans le cas d'un partenariat avec une PME, chaque entreprise unique ne doit supporter à elle seule plus de 70 % des coûts.</p> <p>Une même dépense de personnel ne peut faire l'objet <i>simultanément</i> d'une aide à la création de poste et d'une aide à un changement notable d'organisation ou de procédés, ou d'une aide à un nouveau produit ou nouveau service.</p> <p>Une attention particulière est portée au caractère significatif de l'investissement matériel ou logiciel par ailleurs réalisé.</p>		

CIT

**NOUVEAU PRODUIT
NOUVEAU SERVICE**

**LIBRE =
MAJORATION 15%
DE LA SUBVENTION**

**QUELLE EST LA VISIBILITÉ
DE CES NOUVEAUX PRODUITS, NOUVEAUX SERVICES ?**
notamment aidés par la CIT et censés être libres (ou gratuits)

**QUELLE EST LA VISIBILITÉ
DES OUTILS LIBRES ?**

MERCI